



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des Examens et Concours

DIEC/23-989-1724 du 27/11/2023

INSCRIPTIONS AUX EPREUVES DU CONCOURS GENERAL DES METIERS - SESSION 2024

Référence : Note de service du 24 octobre 2023 publiée au BOEN n°42 du 9 novembre 2023

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements des lycées professionnels publics, privés sous contrat et les directeurs des CFA

Dossier suivi par : Mme JACQUET - Tel : 04 42 91 72 20 - Mail : claire-sophie.jacquet@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après la circulaire relative aux épreuves du concours général des métiers pour la session 2024, la fiche récapitulative des spécialités en annexe 1 ainsi que la fiche de pré-inscription en annexe 2.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



Organisation du concours général des métiers Session 2024

La présente note a pour objet de préciser les modalités de mise en œuvre et d'organisation de la session 2024 du concours général des métiers.

1) PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le concours général des métiers a pour fonction de distinguer les meilleurs jeunes de classe de terminale ou année terminale de baccalauréat professionnel qui suivent assidûment les enseignements en classe des établissements publics ou privés sous contrat de type lycée professionnel (LP ou LPO) ou centre de formation d'apprentis.

Le concours est ouvert pour la session 2024 dans les spécialités qui figurent sur la fiche récapitulative jointe en annexe.

Le concours comporte :

- Une première partie, dans l'académie, qui se déroulera **le mardi 12 mars 2024** pour toutes les spécialités.
- Une seconde partie, dans l'établissement et l'académie d'accueil, qui fera l'objet ultérieurement d'une circulaire élaborée par l'académie en charge de la spécialité. Réservée aux seuls candidats sélectionnés par le jury national, elle se déroulera sous forme d'épreuve pratique organisée au plan national, à titre d'épreuve finale du concours, **entre le lundi 13 et le vendredi 31 mai 2024**.

Les frais de transport et d'hébergement des candidats sont pris en charge par leur établissement d'origine.

2) CONDITIONS D'INSCRIPTION

Seuls les chefs d'établissements et les directeurs de CFA proposent les candidats, après avis des enseignants.

Seuls les jeunes qui présentent les meilleures chances de succès devront être présentés, ce qui implique de **restreindre la présentation à cinq élèves ou apprentis** maximum dans chaque spécialité.

Les candidats **doivent impérativement** être scolarisés en classe de terminale ou année de terminale de baccalauréat professionnel de la spécialité choisie pour le concours et être âgés de 29 ans au plus à la date de clôture des inscriptions.

Les candidats au concours général des métiers doivent être en règle avec l'obligation de recensement ou de participation à la journée défense et citoyenneté.

3) MODALITÉS ET CALENDRIER D'INSCRIPTION

- **Phase préparatoire aux inscriptions**

La fiche de pré-inscription en annexe 2, envoyée par la PNE le 20 novembre et également mise à disposition sur le portail établissement de Cyclades, est destinée à faciliter les inscriptions sur Cyclades et à recueillir le consentement du professeur concernant la publication de son nom sur le palmarès.

Par conséquent, cette fiche doit être complétée et signée **uniquement** par le professeur, puis retournée à la personne en charge des inscriptions au concours général dans l'établissement d'inscription. Il est recommandé de ne pas attendre l'ouverture des inscriptions sur Cyclades pour compléter les fiches.



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Il vous est demandé de bien informer les candidats que cette demande de pré-inscription ne vaut pas inscription définitive, mais que celle-ci ne sera validée qu'après le dépôt sur Cyclades de la confirmation d'inscription signée par le candidat ou son représentant légal avant la clôture des inscriptions.

- **Inscriptions**

Les lycées procèdent à l'inscription de leurs élèves sur l'application Cyclades en suivant les instructions transmises par mail par la coordination informatique de la DIEC.

Les inscriptions au CGM sont réalisées par les établissements des candidats,

du mercredi 29 novembre 2023 au vendredi 15 décembre 2023 minuit (heure de Paris)

Les établissements publics et privés sous contrat accèdent à Cyclades via le portail ARENA.

Les CFA utilisent l'accès : <https://appli.ac-aix-marseille.fr/>

La confirmation d'inscription signée par le candidat ou son représentant légal s'il est mineur devra être déposée sur l'application Cyclades au plus tard le **vendredi 22 décembre 2023**.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE EN L'ABSENCE DE LA CONFIRMATION SIGNÉE DANS CYCLADES.

Je vous invite à vérifier le versement des PJ dans Cyclades avant le 22 décembre (date impérative).

Au vu du nombre et de la répartition des candidats au sein des différentes spécialités, des informations et instructions complémentaires seront communiquées d'une part aux établissements présentant des candidats et d'autre part aux établissements désignés comme centres d'épreuves écrites.

ANNEXE 1

FICHE RÉCAPITULATIVE DES SPECIALITES

1- Spécialités de baccalauréat professionnel

1	Commercialisation et services en restauration
2	Cuisine
3	Esthétique cosmétique parfumerie
4	Etude et définition de projets industriels
5	Fonderie
6	Maintenance des matériels, option A Matériels agricoles Maintenance des matériels, option B Travaux publics et manutention Maintenance des matériels, option C Matériels d'espace vert
7	Maintenance des véhicules, option A Véhicules particuliers Maintenance des véhicules, option B Véhicules de transport routier Maintenance des véhicules, option C Motocycles
8	Métiers de la coiffure
9	Métiers de la mode – vêtements
10	Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
11	Métiers du commerce et de la vente option A : Animation et gestion de l'espace commercial (VCA) option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale (VCB)
12	Métiers et arts de la pierre
13	Organisation de transport de marchandises
14	Plastiques et composites
15	Technicien en chaudronnerie industrielle
16	Technicien en réalisation de produits mécaniques - option réalisation et suivi de productions - option réalisation et maintenance des outillages
17	Technicien menuisier agenceur
18	Travaux publics

2- Spécialités du Brevet des métiers d'art

1	Ebéniste
---	----------

CONCOURS GÉNÉRAL DES MÉTIERS - SESSION 2024
FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION
à remplir par le professeur

Académie : _____

Établissement : _____ n° UAI :

À compléter en MAJUSCULES ACCENTUÉES, lisiblement.

ELEVE : M. Mme Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Numéro INE : _____

Tél : _____ Courriel : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

NIVEAU : Terminale

VOIE : Professionnelle spécialité : _____

CLASSE : _____ effectif de la classe : _____

SPECIALITE D'INSCRIPTION
AU CONCOURS GENERAL DES METIERS : _____

PROFESSEUR : M. Mme Nom : _____ Prénom : _____

J'autorise la communication de mon nom sur le palmarès du concours général en vue de la publication par la presse ou sur les sites internet de sociétés de droit privé : **oui** **non**

Date et signature du professeur :